



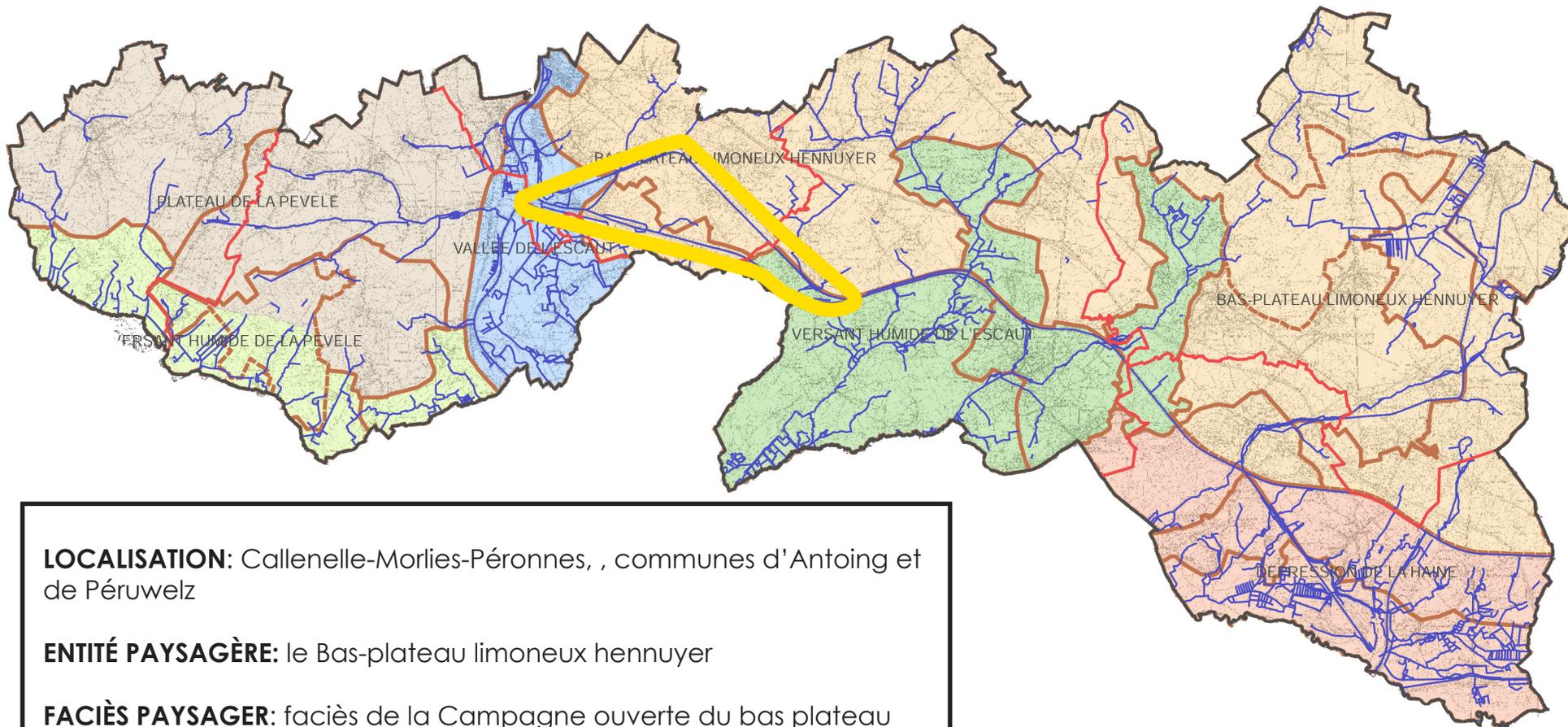
PAYSAGES IDENTITAIRES DU PARC NATUREL

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ENSEMBLE PAYSAGER OUVERT STRUCTURANT ET D'INTÉRÊT PATRIMONIAL



LOCALISATION: Callenelle-Morlies-Péronnes, , communes d'Antioing et de Péruwelz

ENTITÉ PAYSAGÈRE: le Bas-plateau limoneux hennuyer

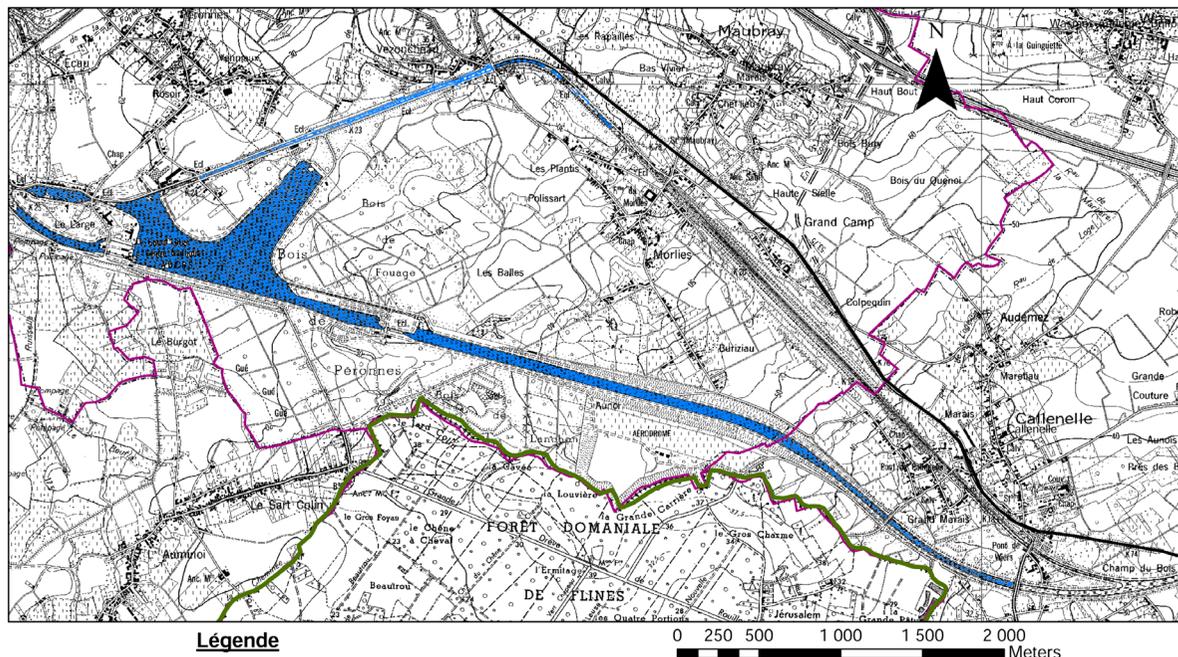
FACIÈS PAYSAGER: faciès de la Campagne ouverte du bas plateau limoneux hennuyer, du Bois de Péronnes-Maubray et du Val de Vernes

PROTECTION: Non

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LOCALISATION ET ENJEUX

Le «Triangle des canaux» se situe à cheval sur les communes d'Antoing et Péruwelz. Comme son nom l'indique, le lieu est délimité par le canal désaffecté Antoing-Pommeroeul (Péronnes-Callenelle) au nord et le canal Nimy-Blaton-Péronnes au sud. Le Grand large, à l'ouest de la zone constitue un plan d'eau navigable à la jonction des deux canaux.



Enjeux

- Préservation de l'harmonie de l'espace.
- Qualité des entrées du site.
- Maintien et gestion de la diversité biologique élevée.

Eau

- Visibilité des canaux et des cours d'eau.
- Caractère des plans d'eau issus d'ancienne exploitation de carrière.
- Préservation des zones humides, de leur visibilité et de leur accessibilité.

Végétation

- Expansion de peupleraies au détriment de boisements aux essences mélangées, des zones humides, des zones agricoles.
- Maintien des perspectives visuelles.

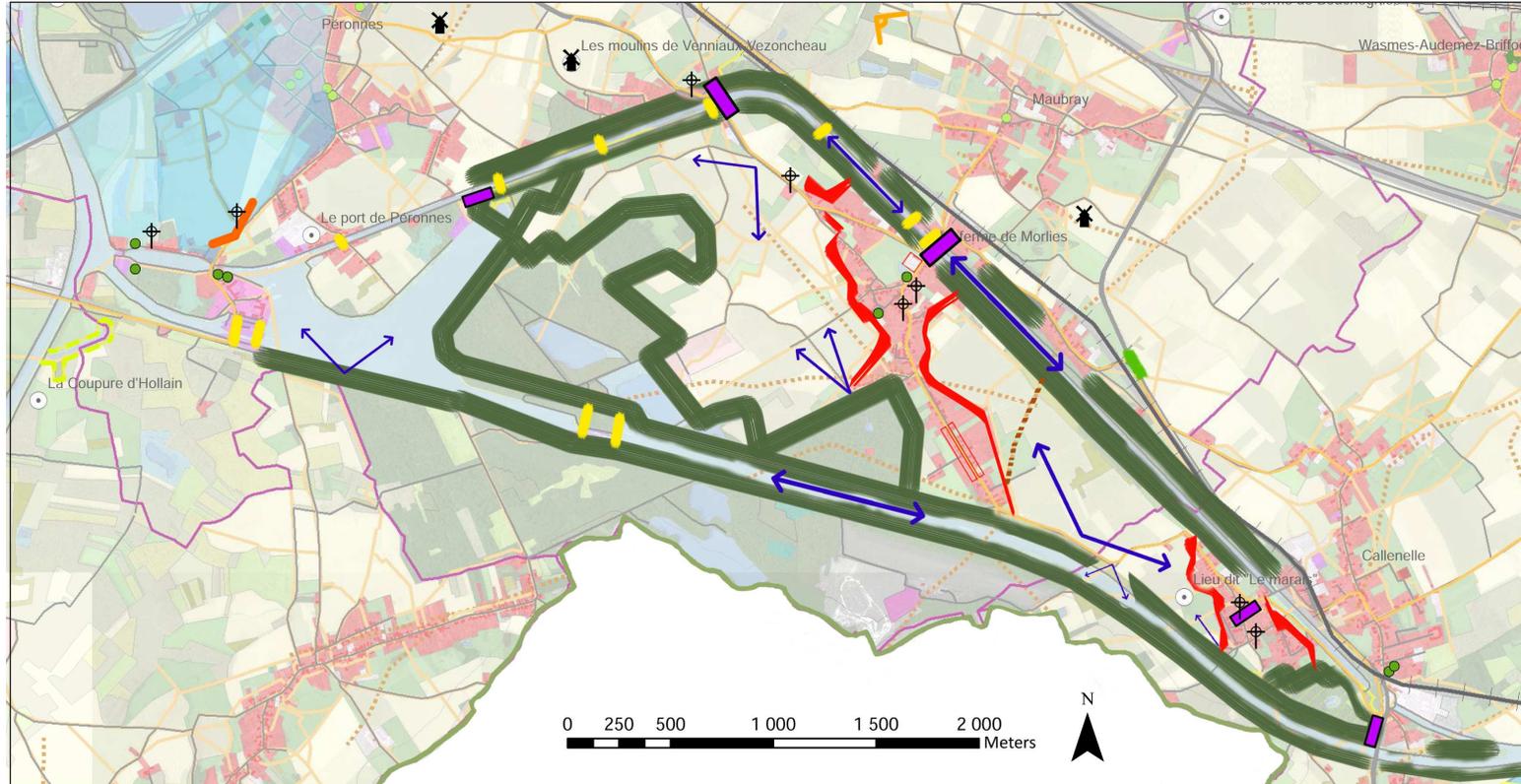
Bâti

- Perception des silhouettes villageoises.
- Préservation des caractéristiques du bâti traditionnel.
- Intégration du bâti contemporain.
- Rénovation et valorisation du petit patrimoine.

Pour les enjeux généraux liés au faciès paysager, voir «Atlas communaux des paysages, un outil au service de tous» réalisé par le PNPE.

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE : ÉLÉMENTS EN PRÉSENCE



Légende:

Structure spatiale		Éléments de patrimoine			
		Patrimoine classé	Patrimoine recensé	Éléments identitaires du territoire	
	Frange bâtie		Moulins		Chapelle
	Frange boisée		Ferme de Morlies (1777)		PVR 1 La plaine de l'Escaut
	Ouvertures visuelles et perspectives		Ensemble de maison basses XIX ^{eme} s.		PVL 3 Maubray par le chemin de remembrement
	Ligne de crête		Arbres remarquables		Espaces potentiellement intéressants
	Ecluses		Haies remarquables		

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

POTENTIALITÉS ET DÉFICIENCES DU SITE

Atouts

- Richesse architecturale patrimoniale: nombreuses maisons de type traditionnel, maisons éclusières, moulins à vent, ferme de Morlies, Pont Royal, écluses ...
- Conservation du tracé sinueux ancien des routes, participant à l'harmonie du lieu.
- Richesse patrimoniale industrielle: canaux et sablières.
- Paysage ouvert structurants caractéristique des paysages du Tournaisis.
- Caractère harmonieux du lieu, les éléments constitutifs du paysage s'assemblent dans de jolies proportions: champs cultivés, boisement, pâture, bâti et eau.
- Paysages fluviaux caractéristiques de l'identité du territoire du PNPE et perspectives associées.
- Ravel, réseaux de sentiers et circuit de la route paysagère.
- Accès facile à l'eau du fait des écluses.
- Atmosphères variées regroupées sur un site à distances piétonnes courtes: canal bucolique désaffecté, ouverture du grand canal, hameaux pittoresques, ouvertures visuelles, péniches et Grand Large.
- Richesse biologique élevée: zone Natura 2000, SGIB, ZHIB et RND, sites sources de biodiversité au sein et à proximité de la zone d'étude.
- Corridors écologiques présents sur les berges des canaux.

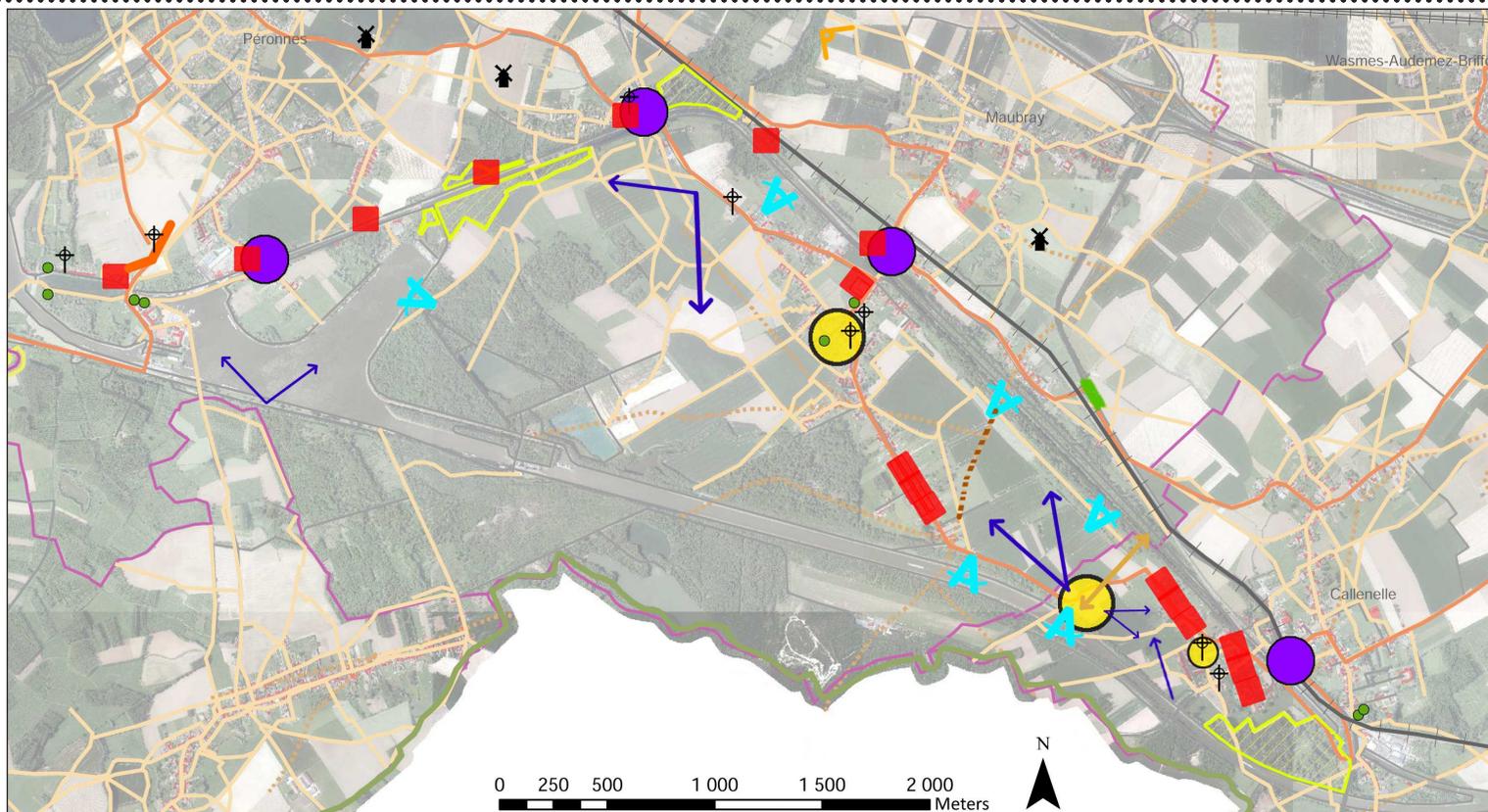
Faiblesses

- Peu de mise en valeur du patrimoine existant.
- Mauvais état du Pont Royal.
- Espace à fort potentiel non aménagés (notamment en entrées du site).
- Réseau de sentiers peu exploité et manque de liaisons transversales douces.
- Conifère masquant la perspective sur le canal désaffecté Péronnes-Calle-nelle.
- Manque de visibilité des canaux, cloisonnés par une végétation dense et opaque.
- Carrefour de la traversée du canal vers Vezoncheaux dangereux et manque de liaisons piétonnes.
- Transition brutale du hameau de la rue de Flines au pont de la voie ferrée.
- Détérioration des vestiges des moulins à vent et peu de mise en valeur.
- Aucune visibilité des cours d'eau.
- Cultures jusqu'au ras de la route.
- Conflit entre le petit patrimoine et les infrastructures (signalisation, poteaux électriques ...).
- Petit patrimoine en mauvais état.



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ORIENTATIONS



Légende

- Route paysagère
- Liaisons mode doux à développer
- Zone source Natura 2000 et ZHIB

- ↔ Préserver les ouvertures visuelles
- Mise en valeur des entrées de village par l'aménagement des carrefours
- A Mise en valeur des canaux par la création de percées visuelles

- Mise en valeur et du bâti traditionnel et préservation de l'harmonie des silhouettes villageoises
- ↔ Liaison transversale à créer
- Aménager des espaces publics aux endroits stratégiques



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ORIENTATIONS

Orientations

Qualité du paysage

- Mettre en valeur les canaux par la création de percées visuelles (plantation de saules têtards ou alignements ...).
- Sensibiliser le public (mise en lien avec l'Observatoire Photographique Transfrontalier des Paysages, expositions ...).

Patrimoine bâti rural

- Mettre en valeur le patrimoine bâti : nombreuses maisons de type traditionnel, maisons éclésières, moulins à vent, ferme de Morlies, Pont Royal, écluses ...
- Inscrire les maisons éclésières au Patrimoine Monumentale de la Belgique.
- Préserver l'harmonie des silhouettes villageoises et la cohérence architecturale de l'ensemble.

Patrimoine naturel

- Développer les liaisons écologiques entre les différents sites sources de biodiversité en lien avec le réseau de mobilité douce.

Sentiers et liaisons

- Sécuriser le carrefour au niveau du canal vers Vezoncheaux et assurer la traversée piétonne pour le Ravel.
- Valoriser les sentiers.

Espace public

- Aménager un espace de détente-repos comme point d'arrêt de la route paysagère à l'angle de la rue de Bitremont et de Flines.
- Aménager les lieux stratégiques potentiels: carrefour au sein des noyaux bâti et les entrées du «Triangle des canaux» (entrée du Pont royal ...).



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Le Pont royal est une des entrées permettant d'accéder au site du «Triangle des canaux», au nord-est.

L'altitude varie de 15 à 55 mètres. Le relief est plus bas au niveau du Grand Large et remonte en pente régulière jusqu'à la ligne de crête située à peu près au milieu du site avant de redescendre vers le lieu-dit le Marais. Le canal désaffecté Péronnes-Callenelle est en situation haute par rapport au canal Nimy-Blaton qui prendra sa suite ; cette différence de niveau se perçoit notamment dans le sud-est du site avant que les deux canaux ne se rejoignent.

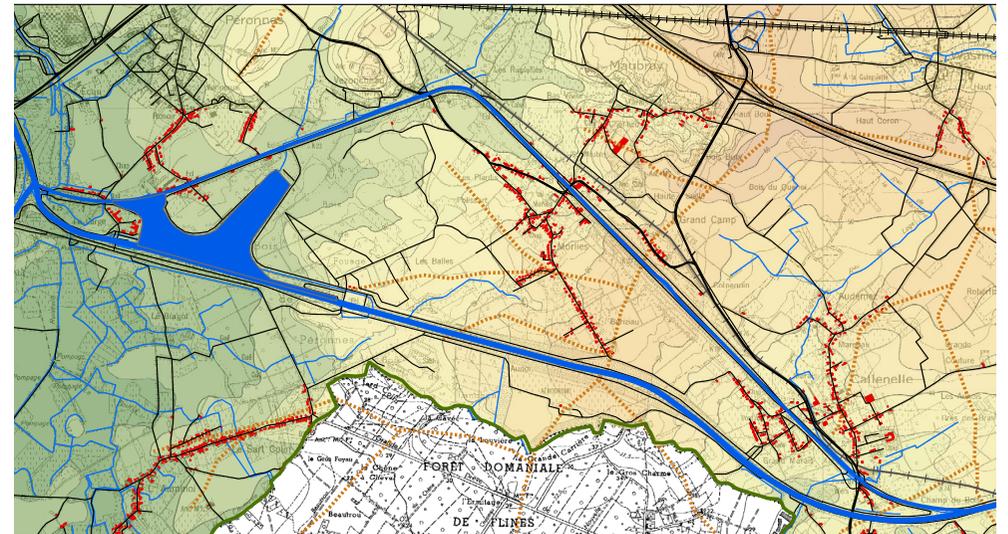
Un sol sablo-limoneux à drainage modéré est majoritairement présent sur l'ensemble du triangle d'où l'activité agricole, ainsi que l'extraction de sable. On note quelques tâches de sol argileux, notamment au nord, à l'ouest du pont de Morlies.



- Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel excessif ou légèrement excessif
- Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
- Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement favorable
- Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
- Sols limoneux à drainage naturel favorable
- Sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait
- Sols argileux à drainage naturel favorable à imparfait
- Sols argileux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre

Carte pédologique

source: La Carte Numérique des Sols de Wallonie
<http://cartopro3.wallonie.be>



- Légende**
- périmètre pnpe
 - routes nationales
 - HB_2009_classif des rues
 - tgv pnpe
 - +— voies ferrées pnpe
 - HB_2006_lignes de crete
 - PICC.POL
 - res_hydro
 - relief
- | ALTITUDE | |
|----------|--------|
| 30-35 | 55-60 |
| 15-17.5 | 60-65 |
| 17.5-20 | 65-70 |
| 20-25 | 70-75 |
| 25-30 | 75-80 |
| 35-40 | 80-85 |
| 40-45 | 85-90 |
| 45-50 | 90-95 |
| 50-55 | 95-100 |

Carte altimétrique

Des boisements sont présents au sud de la zone: le bois de Fouage, le bois de Péronnes et le bois de Lanchon.

Deux ruisseaux traversent la zone au sud : la Calonne et le ruisseau des Prés.

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Le site possède une richesse biologique élevée et plusieurs zones protégées sont présentes. Il s'agit principalement de milieux humides et de sites liés à une activité passée d'extraction de sable.

Une zone Natura 2000 se situe sur le site du triangle des canaux. C'est Le Bassin de l'Escaut en amont de Tournai de 193.9278 ha (code BE32044) qui est composé de plusieurs zones. Une se situe au niveau du Marais, au sud-est du triangle, et une autre au nord près du Rosoir et de Vezoncheau.

Une Réserve Naturelle Domaniale (RND) se trouve à l'emplacement de l'ancienne sablière de Maubray, au nord-est de la zone, près de la voie ferrée (code 6012)

Deux Zones Humides d'Intérêt Biologique (ZHIB) se situent à proximité de la zone d'étude, le long de l'Escaut:

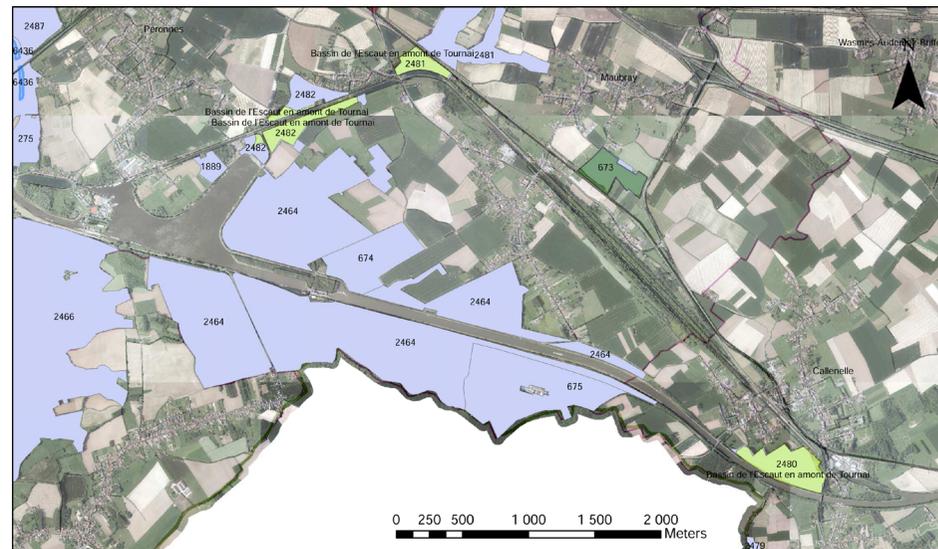
- La Coupure de Hollain de 1.87 ha (code 6438)
- La Noue Parent de 2.52 ha (code 6436)

Et de nombreux SGIB (Sites de Grands Intérêts Biologiques) sont répertoriés sur le site du triangle des canaux:

- Le Grand marais de Callenelle de 12.63 ha (code 2480)
- Le Bois du Grand Large de 242.97 ha (code 2464)
- La Sablière du Bois de Fouage de 21.21 ha (code 674)
- Le Pré humide du Grand Large de 3.29 ha (code 1889)
- Vezoncheau de 18.19 ha (code 2482)

et à proximité :

- Les Rapailles de 26.56 ha (code 2481)



Légende

RN_DOMANIALE	Zone Natura 2000
ZHIB	SGIB

- La Noue Parent de 42.85 ha (code 275)
- Le Parc du Château de 54.89 ha (code 2487)
- La Coupure de Hollain de 2.50 ha (code 276)
- La Sablière de Maubray de 8.99 ha (code 673)
- L' Aérodrome de Maubray de 43.08 ha (code 675)
- La Plarie de 192.59 ha (code 2466)

Le site <http://biodiversite.wallonie.be/> permet d'avoir une description précise des milieux cités grâce au numéro de code associé.



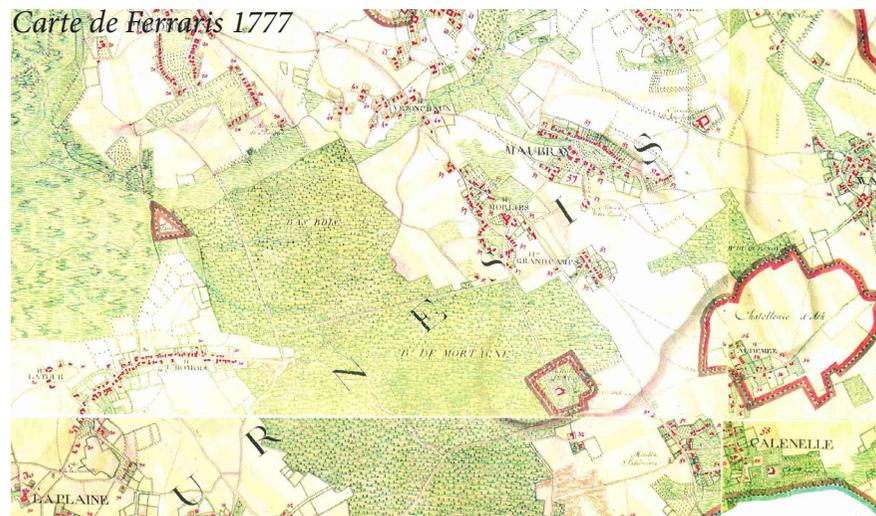
LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉVOLUTION DES USAGES

Le site d'étude à la forme triangulaire est une sorte d'«îlot» séparé du territoire par les canaux, qui marquent le paysage de son passé industriel.

Le canal désaffecté Callenelle-Péronnes au nord de la zone d'étude permettait de relier Antoing à Pommeroeul. Il est le canal le plus ancien des Plaines de l'Escaut. En 1828, après 4 ans de labeur, le canal est inauguré et il est alors possible d'éviter d'emprunter le canal Mons-Condé et de payer les taxes françaises à la frontière. Ces 25 km d'ouvrage facilite les liaisons exclusivement belge entre la Meuse et l'Escaut et entre la région du Centre et le port de Gand. Un dénivelé de 2,5 mètres est alors maîtrisé par 8 écluses. Son activité cesse en 1964 suite à l'ouverture du canal à grand gabarit Nimy-Blaton-Péronnes creusé pour améliorer la navigation fluviale: croisé plus aisé des péniches pouvant atteindre 1 350 tonnes, temps de parcours raccourci ... Le tracé de l'ancien canal est conservé par endroit tandis que la partie abandonnée a aujourd'hui vocation de promenade bucolique.

Nous n'imaginons pas l'ampleur des transformations subi par le paysage fluvial que nous connaissons aujourd'hui ! Ainsi, mise à part la rue du même nom, il ne subsiste



«La construction du grand Canal vers 1959-1960 présentée par Natale, un ouvrier du chantier.»
source: <http://www.maubray.be/>

«Le tronçon Blaton-Péronnes du nouveau canal Nimy-Péronnes fut inauguré le 5 octobre 1964 (la section Nimy-Blaton l'avait été le 25 octobre 1955). Cette inauguration mit fin aux travaux gigantesques qui, pendant plusieurs années, animèrent et transformèrent radicalement le Sud du village. De nombreux hectares de forêt furent éliminés, le château de Bitremont détruit, la liaison directe avec la France supprimée. La tranchée de Bitremont fut impressionnante; d'une longueur de 2,2 km, elle nécessita plus de 4 millions de m³ de terrassements. Le nouveau canal donnait alors accès aux bateaux de 1350 tonnes; il constitua une réussite remarquable sur le plan technique.»

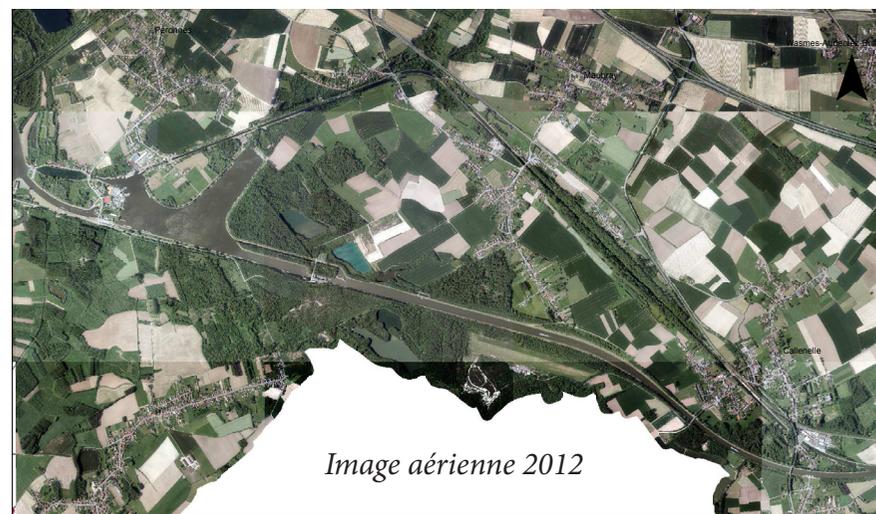


Image aérienne 2012

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉVOLUTION DES USAGES

aucune trace du château de Bitremont, que nous pouvons voir sur la carte Ferraris, entre Callenelle et Morlies, à l'orée du Bois de Mortagne (?) qui fut détruit pour la construction du canal.

L'activité d'extraction fait partie de l'identité du territoire et plusieurs sablières furent exploitées à différents endroits du village de Maubray. La plus connue était la sablière de la famille Plaquet dont l'entreprise cessa en 1950 et le site est aujourd'hui repris en RND (comme vue précédemment, code (673) du fait notamment de la présence d'une population importante d'hirondelles de rivage pour la Wallonie.

Sur la zone d'étude, nous pouvons voir 3 anciens sites d'extraction de la sablière du bois de Fouage actuellement sous eau, au sud du triangle, ainsi que d'autres bassins dans la continuité au sein du bois de Lanchon.

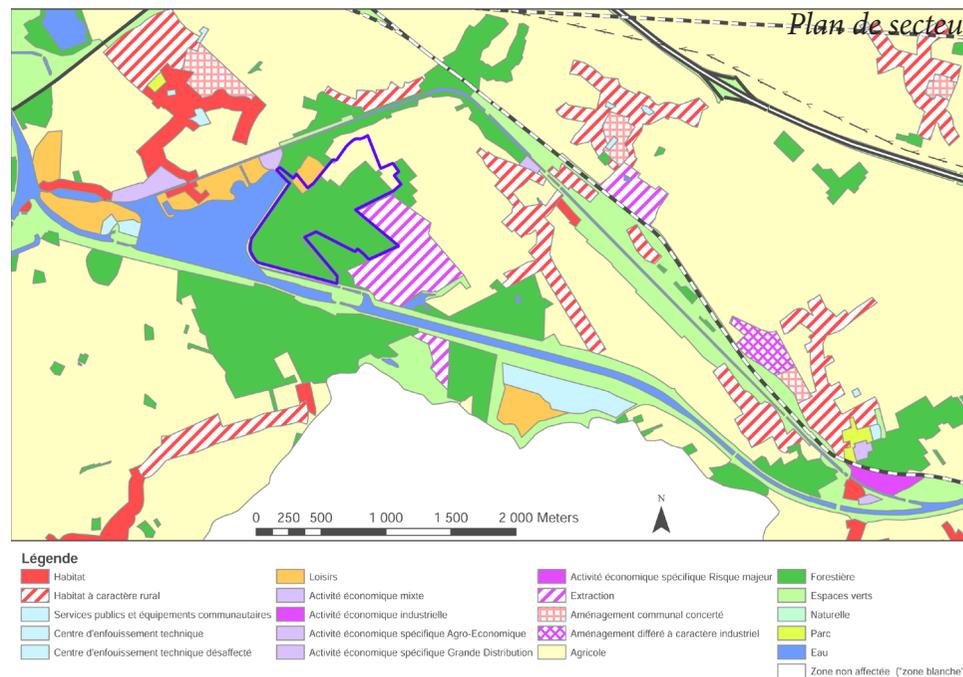
En 2002, une révision du plan de secteur a lieu pour autoriser l'extension de l'activité sur les terrains situés en zone forestière dans le prolongement de la sablière dite «Deviaene » en fin d'exploitation et inscrire en zone d'extraction 28 ha de terrains agricoles. (source: <https://wallex.wallonie.be>).

De plus, un complexe touristique «Centre Nature et Sport», d'initiative privée, est en construction autour du Grand Large (périmètre en violet sur la carte ci-contre). Et «Une compensation visant à élargir le plan d'eau du Grand Large pour le mettre aux normes internationales de compétitions de voile a été imposée.». L'extension de ce dernier est prévu (il passera de 45 à 53 Ha) et des hébergements verrons le jour dans le bois de Fouage. Le projet couvre au total 145 Ha dont 59,5 Ha constructibles. Les 140 000 m3 de terre rogner des berges du Grand Large vont être évacués vers la sablière qui deviendra une zone naturelle humide.

En parallèle, la Wallonie Picarde, dans son projet de territoire à l'horizon 2025 (axe 7: Attractivité), à l'intention revaloriser le site du Grand Large qui fera «[...] l'objet d'un redéploiement dont l'objectif ambitieux sera de faire évoluer son statut de base de loisirs à un statut de station touristique périurbaine à finalité économique.»¹



Château de Bitremont, source image <http://www.maubray.be/>



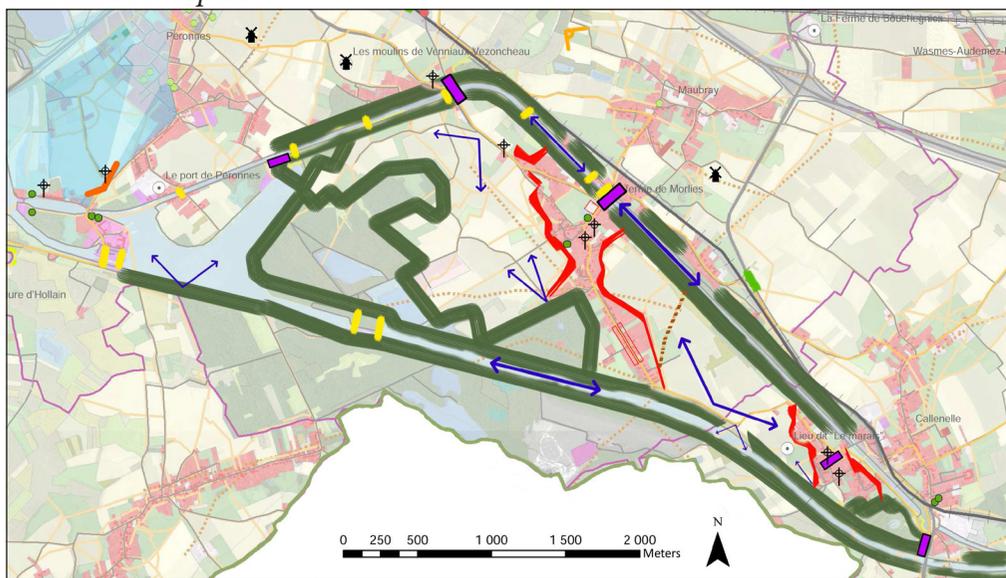
¹ sources: <http://www.antoing.net>, <http://www.rtbfb.be/info/regions> et *Projet de territoire «Wallonie Picarde 2025»*.



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE - STRUCTURE DE L'ESPACE

Structure de l'espace



Légende:

Structure spatiale	Éléments de patrimoine		
	Patrimoine classé	Patrimoine recensé	Éléments identitaires du territoire
Frange bâtie	Moulins	Moulins	Chapelle
Frange boisée	Ferme de Morlies (1777)	Ensemble de maison basses XIX ^{èmes}	PVR 1 La plaine de l'Escaut
Ouvertures visuelles et perspectives	Arbres remarquables	Haies remarquables	PVL 3 Maubray par le chemin de remembrement
Ligne de crête			Espaces potentiellement intéressants
Ecluses			

Le paysage du «Triangle des canaux» est un espace ouvert du fait d'une grande partie de champs cultivés mais les horizons sont toutefois vite limités par les strates arborées accompagnant les berges. Le site possède un caractère patrimonial important relatif à un ensemble d'éléments liés à l'identité rurale et témoins des usages passés pratiqués sur le territoire: canaux, drèves, ponts, bâti traditionnel, fermes en carré, chapelles ...

Une voie principale de circulation permet de traverser le site du sud-est au nord-ouest reliant le hameau du Marais à Morlies en passant par Buriziau. Les ambiances de coeur de village alternent avec de grandes percées visuelles. Une ligne de crête sépare les deux hameaux et accentue le sentiment d'ouverture, la ligne d'horizon correspond à la limite entre la terre et le ciel et le regard profite d'une belle échappée.

Le tracé de la route à conserver sa sinuosité et offre un tableau champêtre idyllique, les champs cultivés au premier plan et la silhouette des maisons du Marais se découpent sur la masse boisée en arrière plan.



Ouverture sur l'étendue cultivée et ligne de crête

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE - STRUCTURE DE L'ESPACE

D'un côté le canal désaffecté de Péronnes en situation haute, de l'autre le canal Nimy-Blaton-Péronnes enclavé dans le terrain et bordé par une large frange boisée qui le rend presque invisible. Seule une discontinuité de la densité de végétation à l'angle de la rue de Bitremont et de la rue de Fline laisse apercevoir l'eau lisse perturbée par le passage des bateliers. L'envie de dévaler la pente pour être au près de l'eau démange, et certains n'hésitent pas à emprunter déjà ce raccourci, même avec des véhicules motorisés.

Au sortir de hameau de Morlies vers Vezoncheau, une large étendue cultivée s'ouvre de part et d'autre de la route. Les longueurs de vues sont limitées par la lisière du bois de Fouage et s'étirent vers le sud-est.

Des bâtiments agricoles accompagnés d'une haie opaque ferme la vue avant de traverser le canal. La visibilité n'est pas bonne à cette entrée nord du site et les automobilistes roulent vite, pas évident de traverser la Grand Route pour continuer paisiblement sa promenade le long des berges. Pourtant un large espace devant la maison éclusière permettrait d'aménager un carrefour digne de ce nom.

Un conifère trône au milieu de l'eau, au niveau d'une écluse et perturbe la belle perspective du paysage fluvial.

D'une manière générale, la sensation de linéarité est plus forte pour le canal désaffecté Callenelle-Péronnes que pour le canal Nimy-Blaton-Péronnes car le premier est plus étroit et possède des segments droits plus longs ce qui lui confère un caractère intimiste, apprécié pour des balades bucoliques. Le second apporte une grande respiration du fait de sa largeur et un sentiment de sérénité. On s'abandonne au moment présent de l'émotion que nous offre ce paysage, le temps d'une évasion.

Les positions de surplomb et de contrebas des canaux, gardées par leurs franges boisées, ne leur donnent que peu de visibilité et heureux est celui qui perçoit l'eau entre deux saules têtards fraîchement taillés.



Vue à l'angle de la rue Bitremont et de la rue de Fline



Conifère dans la perspective



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE - STRUCTURE DE L'ESPACE

De nombreuses écluses et ponts jalonnent les canaux et rythment/pontuent la promenade. Véritables point de repère, ils façonnent l'identité du lieu. Quelques péniches ont jeté définitivement leurs amarres sur les berges du Grand Large, certains y cultivent même leur jardins. La quiétude est reine dans ce petit havre de paix.

Canal Nimy-Blaton-Péronnes



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE - PÉRIMÈTRES D'INTÉRÊT PAYSAGER ET POINTS DE VUE REMARQUABLES

Le triangle des canaux a été défini en tant que PIP (voir la carte ci-contre) et 3 PVR se situent à proximité du site, l'enjeu étant de préserver le caractère harmonieux du lieu :

- «PVR 1 : La Plaine de l'Escaut, vue sur la Plaine de l'Escaut (ouverte-cultures), vue sur la chapelle Notre-Dame des Neiges, Péronnes et la peupleraie en arrière plan. (A l'intérieur du PIP de l'Escaut)
Ce point de vue est situé à l'ouest du triangle des canaux près du Grand Large.

Les deux PVR suivant sont situés tout au sud-est du site d'étude:

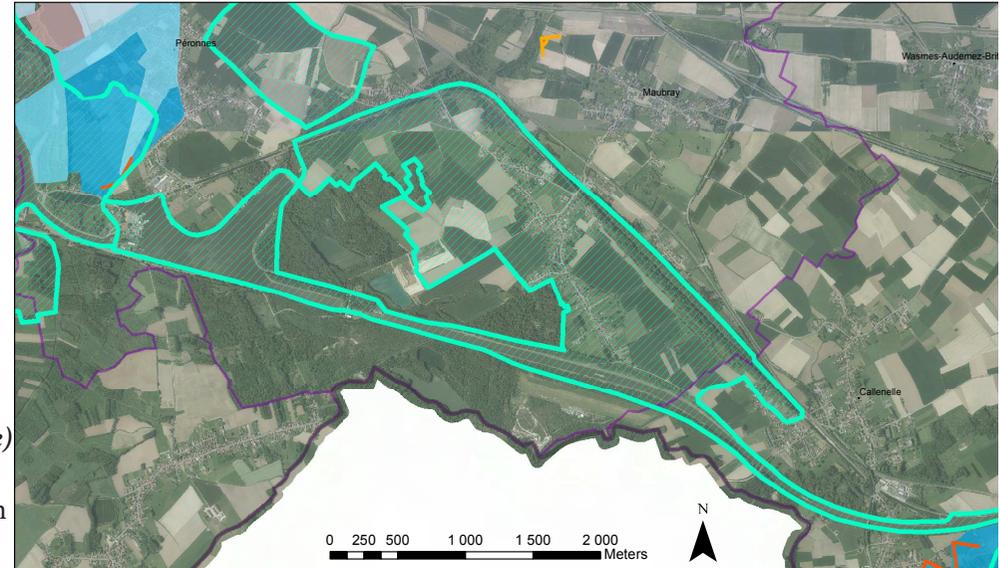
- PVR1: Superbe vue vers le mont boisé de la Garenne et l'habitat rural qui s'étale à ses pieds. Cet habitat rural en grès (pierres de sable) est typique de l'endroit.
- PVR2 : De cette position dominante, on peut apprécier l'église de Wiers blottie au creux d'un écrin de verdure composé de bosquets et zones humides. (PIP de la Garenne)

Le PNPE a défini des Point de Vue d'Intérêt Local (PVL) sur tout son territoire dont un situé au nord de la zone d'étude:

- PVL3: Maubray par le chemin de remembrement (PIP de Maubray).

«La protection et la gestion des paysages peuvent s'envisager de différentes manières. La définition de Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP) et de Points de Vue Remarquables (PVR) fait partie des mesures proposées dans le SDER et en 2002 une Mission de service public SPW a été menée par l'ASBL ADESA pour établir une révision des périmètres de protection paysagère du Plan de Secteur et déterminer les PIP sur toute la Wallonie qui sont des indicateurs qualitatifs des paysages d'un territoire.»²

²Référence extrait du «Diagnostic Paysager du PNPE» dans «l'Atlas des paysages du PNPE».

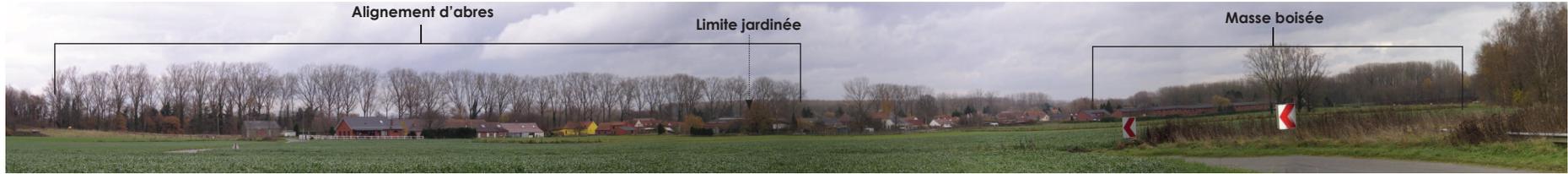


Légende

 pip_ADESA_Clip	 lvr_antoing	 HB_2009_LIMITESCOMMUNES_Clip1
 pvl_peruwelz	 pvr_rw_Clip	 Premier plan
 ori_pvl_antoing	 Cônes de vue des Points de Vue Remarquables	 Deuxième plan
 lvr_péruwelz		 Troisième plan
		 périmètre_pnpe

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE - SILHOUETTE VILLAGEOISE - DIAGNOSTIC¹



1-Seule vue lointaine sur la silhouette villageoise perçue selon un grand angle de vue (supérieur à 180°). Ligne d'horizon continue (horizontale) formée par peupleraies. Bâti homogène : teinte de dominance brun-rouge pour la maçonnerie et/ou la toiture. Toitures de teinte noire bien représentées (notamment cité). Ponctuellement, teinte claire (blanc) pour les façades. Bâtiments de gabarit (hauteur) homogène. La végétation arbustive (libre ou taillée) souligne la limite (arrière et/ou latérale) des propriétés. Divers éléments perturbent la lecture de la silhouette : haies d'essences non indigènes taillées comme limites jardinées, barrière blanche en béton, badigeon jaune.

2-Vue rapprochée de la silhouette villageoise perçue depuis un pont du canal Nimy-Blaton-Péronnes. Cette infrastructure organise la vue (talus, plantation) et constitue un repère linéaire. L'angle de vue est important (+/- 180°). L'horizontalité domine (peupleraie). Le bâti est visible à travers la végétation (importance des saisons). Bâti de teinte de dominance brun-rouge pour la maçonnerie et/ou la toiture. Toitures de teinte noire bien représentées (notamment cité). Bâtiments de gabarit (hauteur) homogène. Végétation arbustive (libre ou taillée) souligne la limite (arrière et/ou latérale) des propriétés. ▶



3-Vue rapprochée de la silhouette villageoise perçue depuis un pont du canal Nimy-Blaton-Péronnes. Cette infrastructure organise la vue (talus, plantation) et constitue un repère linéaire. L'angle de vue est moyen (+/- 90°). L'horizontalité domine (peupliers). Le bâti est visible à travers la végétation (importance des saisons). Bâti de teinte de dominance brun-rouge pour la maçonnerie et/ou la toiture. Ponctuellement, teinte claire (blanc) pour les façades. Bâtiments de gabarit (hauteur) homogène.



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

LE PAYSAGE - SILHOUETTE VILLAGEOISE - RECOMMANDATIONS¹



◀ **1** - Préserver des vues lointaines sur le hameau - seule vue importante



◀ **2, 3** - Renforcer la qualité paysagère du hameau



◀ **4** - Préserver des vues sur le hameau

Renforcer la qualité paysagère du hameau

- Aménagements paysagers des bas-côtés des voiries, particulièrement des aménagements de sécurité (glissières de sécurité) --> **Exemple vue 3**
- Promotion de la plantation des limites jardinées en essences indigènes sous forme de haies taillées en remplacement de clôtures en béton ou de haies ornementales.
- Intervention paysagère au niveau des ponts (chemins de fer – canal) qui constituent les portes d'entrée du hameau --> **Exemple vue 2**
- Intervention paysagère au niveau des éléments discordants au sein du paysage : abords du hangar agricole (rue du Marais) ; abords de l'habitation en zone agricole (rue de Flines).

Maintenir les caractéristiques de la silhouette villageoise

- Au niveau de la construction ou de la rénovation du bâti à vocation d'habitat :
 - Teinte de dominance brun-rouge pour la maçonnerie et la toiture des bâtiments à privilégier (ponctuellement teinte noire en toiture est acceptable).
 - Promotion de l'implantation du pignon parallèlement à la voirie, rue de Flines.
- Promotion de la plantation des limites jardinées en essences indigènes sous forme de haies taillées ou libres.
- Pas d'urbanisation de la zone agricole comprise entre la fin de la zone d'habitat à caractère rural et l'habitation construite en zone agricole à l'entrée nord-ouest du village (Non mise en œuvre de l'art.112 du CWATUP) (au sud - zone reprise en périmètre paysager au Plan de Secteur mais non par l'Adesa).

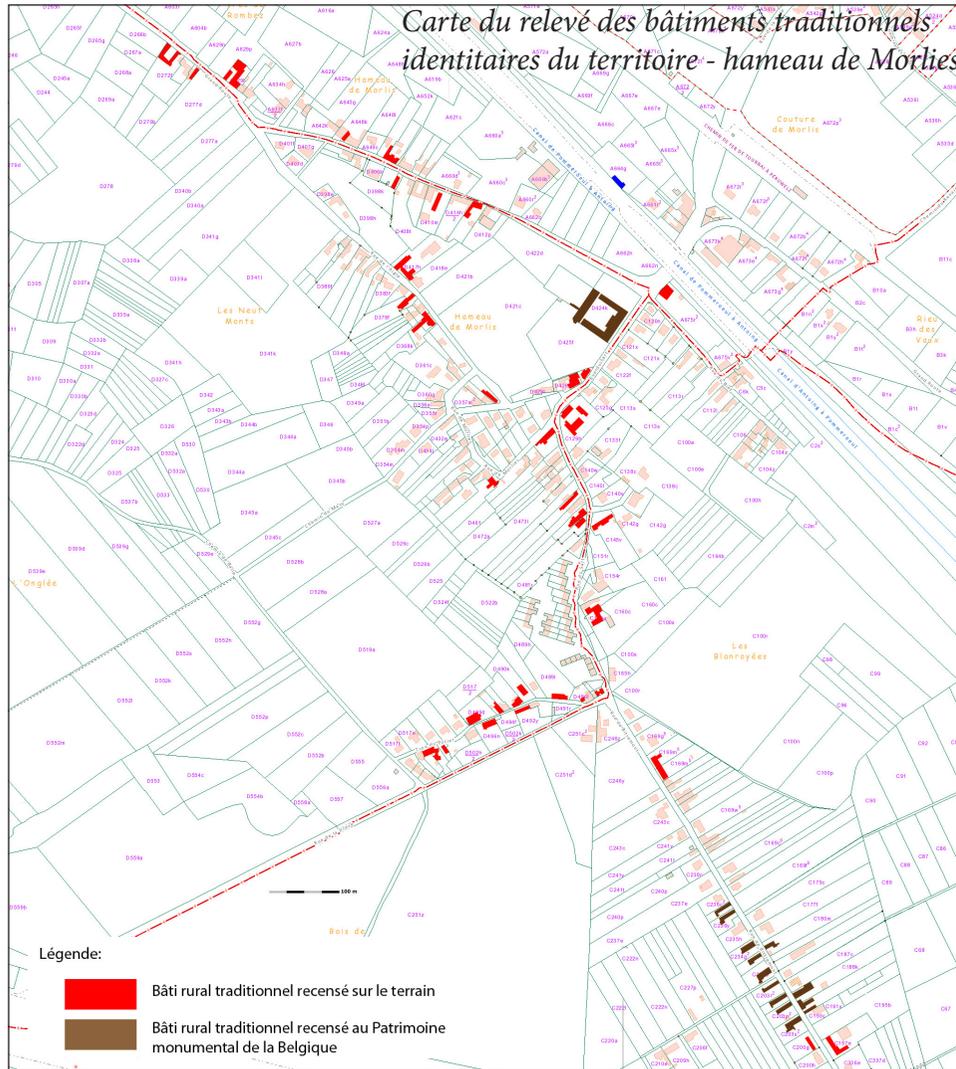
Vues sur le hameau à préserver --> Exemple vue 1

Respiration paysagère à préserver / intégration paysagère --> Exemple vue 3



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL



Les hameaux de Callenelle et de Morlies forment une unité architecturale cohérente et des paysages intérieurs permettant des respirations au sein du noyau construit. L'ambiance pittoresque est liée à la typologie architecturale ancienne dominante qui affirme le caractère rural des villages et forge leur identité. Plusieurs bâtiments sont recensés dans le Patrimoine monumental de la Belgique :

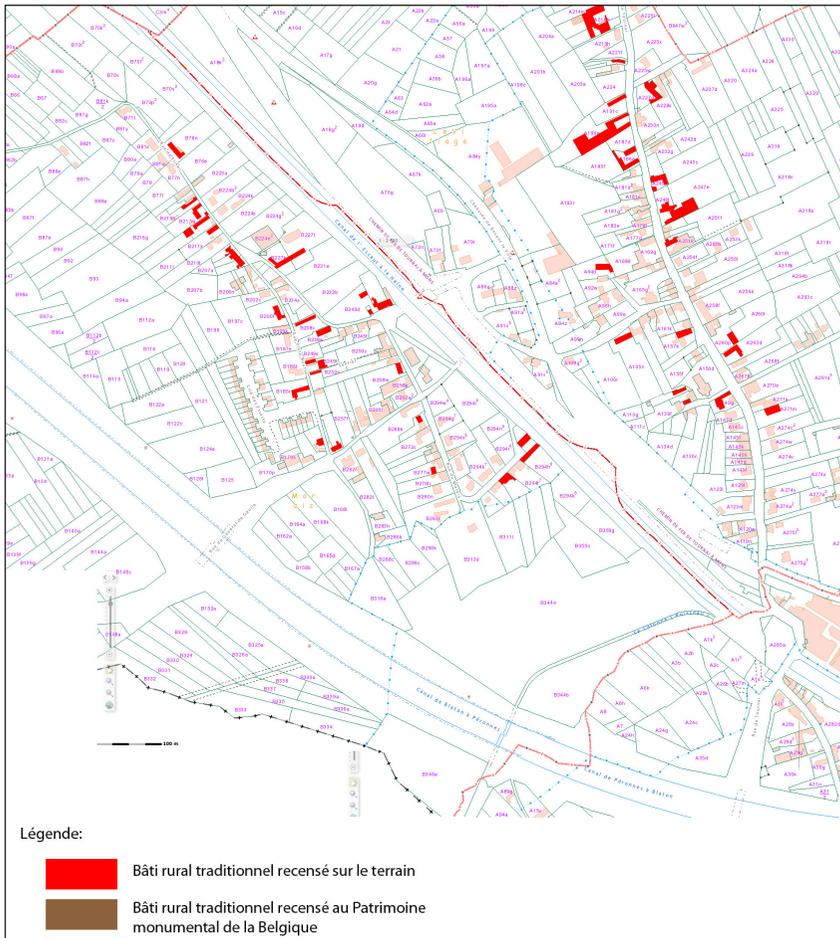
- La Ferme de Morlies (n°46) 1777, ancienne propriété de l'Abbaye de St Amand (1551),
- N°4 rue de Vezonechoux : « petite ferme clôturée en moellons, reprise en briques, datant probablement de la fin du XVIII^{ème} s. »,
- 3 Moulins à vent : du Maugré rue des Caves et 2 proches rue du Rosoir
- Rue de Bitremont : « perpendiculairement à la rue, ensemble de petites maisons basses du XIX^{ème} s, en briques et moellons, creusées et baies en arc surbaissé de briques et couvertes de bâtières de tuiles. »,
- Eglise St Amand 1773,
- Plusieurs fermes du début 19^{ème} s à Callenelle.

A l'entrée du site, la ferme de Morlies et le Pont Royal sont incontournables de par leurs structures et l'histoire qu'ils portent, dessinant le visage du lieu. La ferme en carré de Morlies est typique de la région du Tournais et impressionne par ses dimensions imposantes soutenues par de puissants contreforts. Propriété de l'Abbaye de St Amand-les-Eaux, il paraîtrait que la ferme existait déjà en 1551. Détruite puis reconstruite en 1717, elle outrepassa plusieurs fois sa fonction première, servant parfois de retranchement à l'armée, de quartier générale ou encore d'asile pour les blessés ramassés sur le champ de bataille. «*Sauf les toits, qui ont été refaits en partie, ainsi que quelques inévitables restaurations, la ferme est pratiquement encore aujourd'hui ce qu'elle était en 1792.*». (source <http://www.maubray.be>)

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL

Carte du relevé des bâtiments traditionnels identitaire du territoire - hameau du Marais



Le bâti ancien traditionnel domine l'ensemble du village, le rouge de la brique y est donc très présent.

Dans la rue de Flines, la présence de bâtis en enduit blanc est plus importante et on note ailleurs, la présence de certaines bâtisses en partie en pierre de sable.

Dans la rue de la Bourse et la rue Flines on retrouve plus souvent de nouvelles constructions. Celle-ci garde l'architecture du bâti traditionnel ce qui permet de garder une cohérence, mais on retrouve à quelques endroits d'autres styles architecturaux.

Seul la Cité des Essart se démarque beaucoup de l'ensemble. Les constructions récentes ont une architecture qui s'éloigne complètement du style traditionnel.



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL



Maison éclusière n°1



Maison éclusière n°2



Maison éclusière n°3



Maison éclusière n°4



Maison éclusière n°5



Maison éclusière n°6



Maison éclusière n°7

Les maisons éclusières sont un patrimoine architectural important lié au fonctionnement des canaux. Elles témoignent du passé industriel du lieu. Certaines sont toujours en activité, quand aux autres il serait intéressant de leur trouver un autre usage. Afin de protéger et revaloriser ce patrimoine identitaire, il serait important de pouvoir les inscrire dans le Patrimoine Monumental de Belgique.

LE TRIANGLE DES CANAUX ET LE PONT ROYAL

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL

Non loin du «Triangle des canaux», si l'on chemine au nord du canal Callenelle-Péronnes, vers Vezonecheu-Le Rosoir et entre Grand-Camp et Maubray, un tout autre paysage se dessine. Les vestiges de trois anciens moulins à vent se dressent sur les points hauts, parfois envahis de végétation. Ils témoignent de l'incessante activité agricole, présente de longue date sur le territoire, et cachent les histoires locales dans leurs ruines. Ils symbolisent le patrimoine paysan et représentaient un des seuls moyens de survie pour beaucoup de fermiers qui venaient y moulin leurs grains.

Le plus connu est le moulin du Maugré, datant du 19^{ème} s, situé à Maubray au nord de l'ancienne sablière Plaquet aujourd'hui RND. *«Il a été le théâtre d'un drame populaire qui s'est déroulé à l'abri de ses pales en 1849. La famille qui occupait le moulin depuis plusieurs générations ne pouvait plus faire face à une augmentation du loyer et a quitté les lieux de «mauvais gré». Des actes de malveillance s'abattaient sur le nouveaux locataires: meules de paille incendiées, jarrets des vaches coupés, charettes endommagées et ...jusqu'à des coups de fusil blessant l'occupant. Le coupable présumé a été guillotiné et, depuis cette triste histoire, le moulin porte le nom de «maugré».»* (source: les circuits d'interprétation du PNPE, la route paysagère, 27)

Un moulin à eau était également présent à la confluence des cours d'eau du Bourgeon et du Rosoir mais il ne reste aujourd'hui aucune trace des infrastructures.



Fresque du moulin par l'artiste Dubrunfaut, originaire d'Antoing.

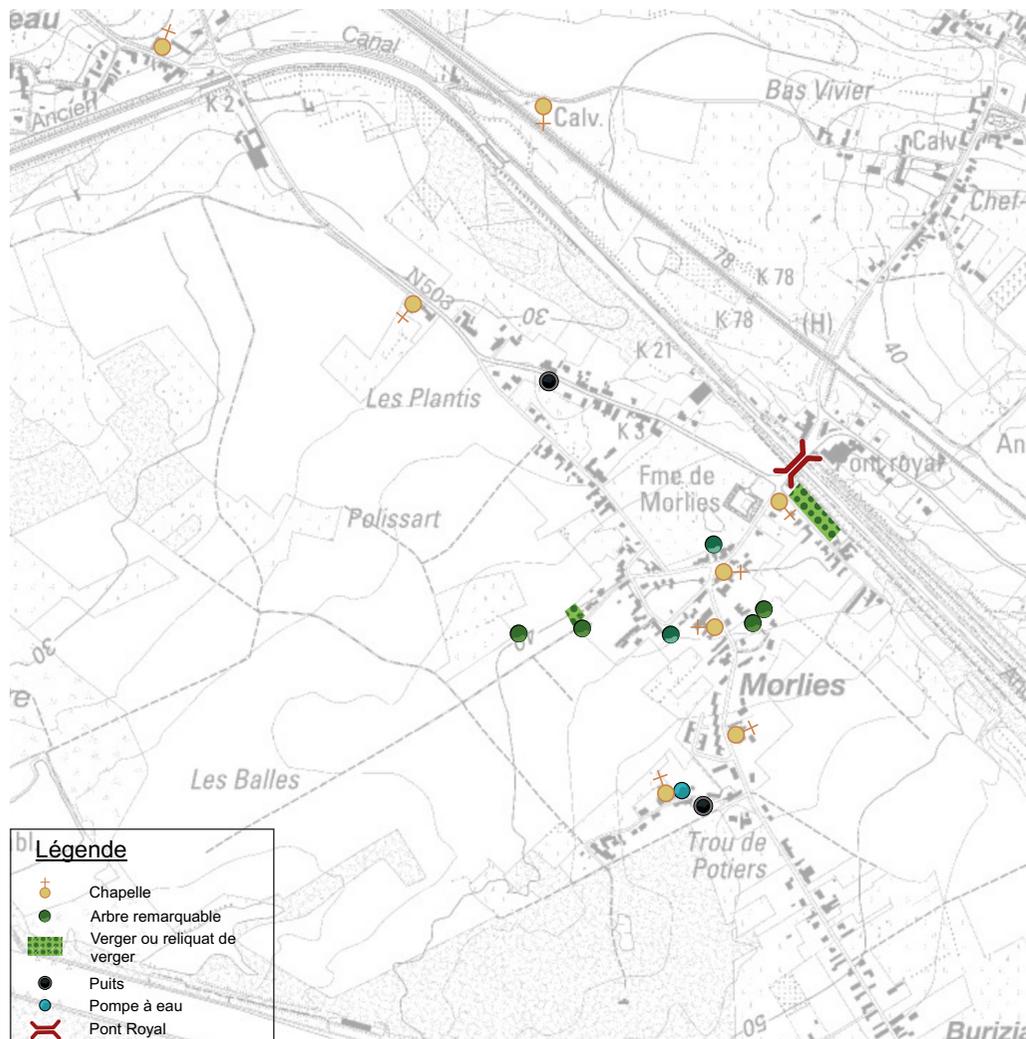


sources: <http://www.maubray.be/>
<http://www.maugre.be/>



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE



Le Pont royal est un point de liaison entre le hameau de Morlies et son village Maubray. Il constitue une porte d'entrée au site du «Triangle des canaux». Son nom lui viendrait du fait que le canal ait été construit sous le Roi hollandais Guillaume Ier. Deux monuments à la mémoire du souverain devaient être placés sur le tracé fluvial, l'un à son départ à Pommeroel et l'autre à sa jonction avec l'Escaut à Péronnes mais ce projet ne fut jamais réalisé et seul le nom resta.

Le pont métallique actuel aurait été précédé de un ou deux ponts, comme en témoigne les cartes postales anciennes et construit vers 1925.

«On est donc en droit, sans grand risque de se tromper, de vénérer ce centenaire à sa juste valeur et de le considérer comme une pièce importante du patrimoine immobilier maubraisien.»

«Le pont royal constitue actuellement un point de ralliement souvent privilégié lors de balades pédestres ou autres manifestations à caractères festif ou culturel organisées dans l'entité.» (source <http://www.maubray.be>)



LE TRIANGLE DES CANAUX ET LE PONT ROYAL

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE

Les quelques chapelles de Morlies sont ou bien des niches insérées dans d'anciennes fermes, ou bien des petits bâtiments à part entière situés à la rencontre de différentes routes ou chemins.

Les chapelles potales (niches), bien qu'entretenues peuvent facilement passer inaperçues, il est donc d'autant plus dommage d'en gâcher la présence par une installation qui ne tient absolument pas compte du contexte dans laquelle elle s'insère, comme une cabine électrique. Quant aux chapelles situées aux carrefours, elles vont bien souvent de paire avec la signalétique de circulation.

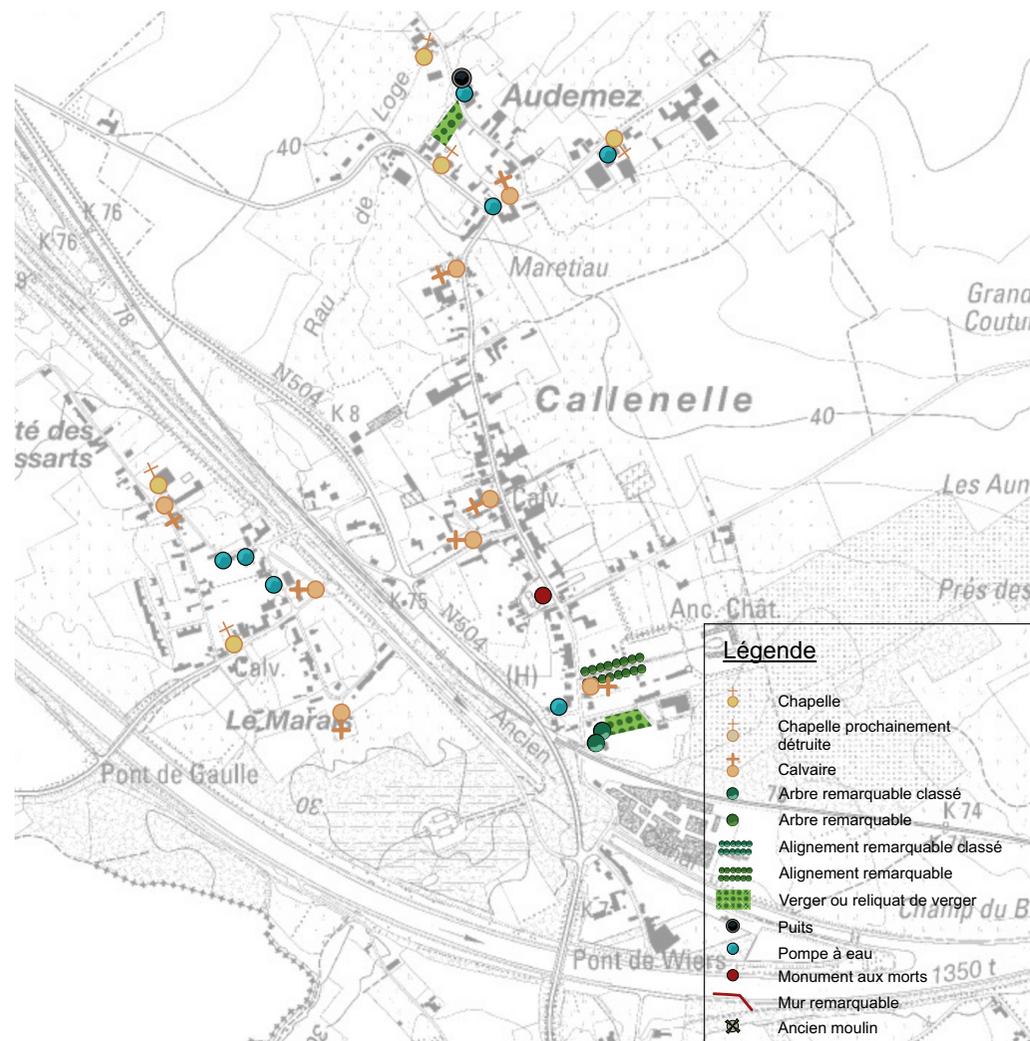
Ces chapelles marquent pourtant un lieu de croisement, de rencontre de flux, et affirment l'image de ce lieu. L'effort à faire n'est pas grand pour leur rendre de la valeur et de l'importance.

Parmi les arbres remarquables du site, on retrouve des arbres corniers, isolés, mais principalement des ensembles d'arbres alignés. Ainsi nous retrouvons quelques saules pleureurs âgés dessinant un paysage plus fermé et marquant le lieu ou d'impressionnants alignements « cathédrale » le long du Vieux Canal.



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE



Callenelle et ses hameaux comprennent quelques chapelles, monuments, pompes et puits, surtout, un chemin de croix.

Le chemin de croix de Callenelle traverse ses différents hameaux. Il est l'objet d'une procession annuelle, et est pourtant en mauvais état. Les stations ne sont plus toutes présentes, certaines croix sont parfois brisées, illisibles ou très dégradées. Ce chemin de croix est pourtant le symbole d'une culture régionale, il est important de le préserver dans ce sens.

Parmi le petit patrimoine, se retrouvent les anciennes pompes à eau. Celles-ci restent nombreuses en guise de décoration. Néanmoins, certaines sont à l'abandon tandis que d'autres ont perdu de leur cachet suite à une rénovation.



LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE - PROPOSITIONS



Le lieu-dit « Trou de Potiers » consiste en une ruelle bordée de fermettes en pierre régionale ou en briques chaulées. On y trouve en plus une chapelle et un vieux puits. L'ensemble offre un cadre plaisant et donne au lieu une identité forte.

La chapelle est correctement entretenue et est valorisée, mais le puits, situé à l'entrée de la ruelle n'est plus qu'un cylindre de béton isolé dans une pelouse. Cet état est récent puisqu'il y a quelques années, le puits était encore recouvert d'une toiture et la poutre de poulie est toujours présente.

Peu d'aménagements seraient nécessaires pour revaloriser ce lieu qui a su conserver toute son intégrité.

En effet, une rénovation du puits pourrait être réalisée, soit recréer sa maçonnerie de brique et sa toiture, ainsi que quelques plantations, notamment une haie de feuillus en bordure de la parcelle herbeuse.

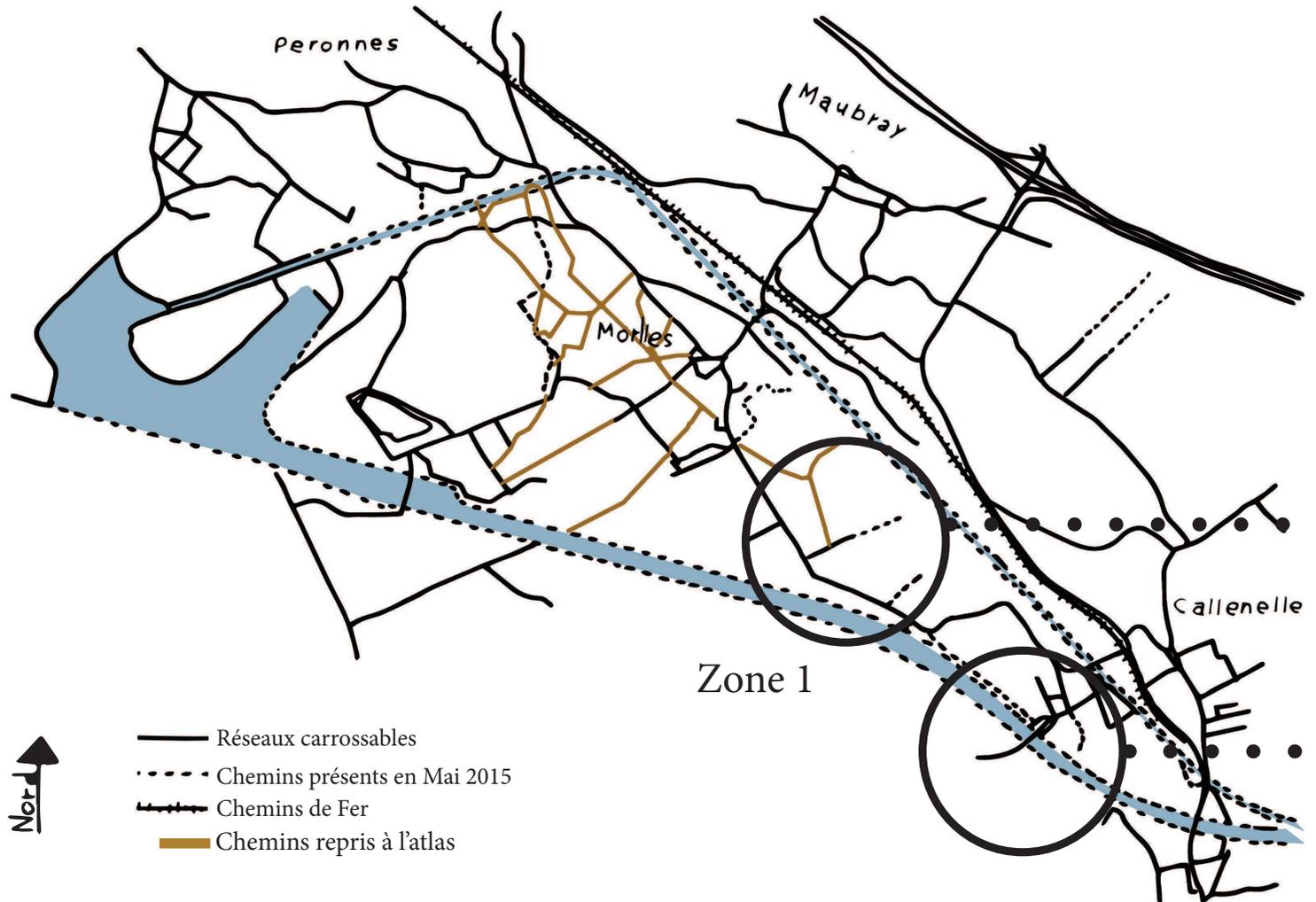
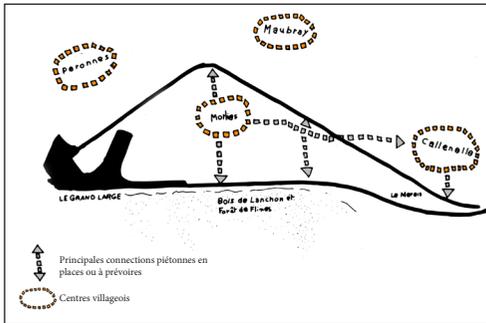
Du mobilier urbain serait amené et la parcelle, fermée par un muret plutôt que par des fils de fer comme actuellement. L'ensemble donnerait ainsi un petit parc au village.

LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - SENTIERS, CHEMINS ET LIAISONS

Carte de l'état actuel du réseau de chemins et sentiers sur le site du «Triangle des canaux».

Schéma des liaisons à créer.



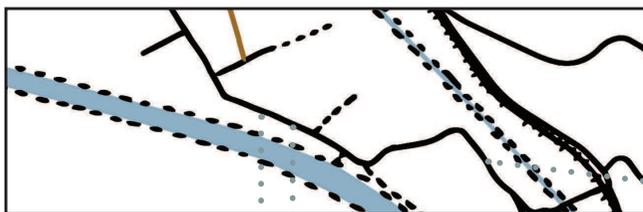
LE PONT ROYAL ET LE TRIANGLE DES CANAUX

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - SENTIERS, CHEMINS ET LIAISONS - PROPOSITIONS

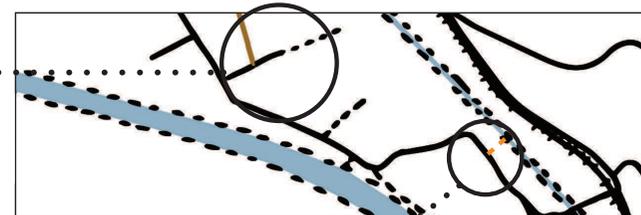
De nombreux sentiers sont repris à l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux mais beaucoup n'existent plus sur le terrain et le site manque de liaisons douces transversales afin de relier les deux canaux.

Une proposition d'ouverture d'une liaison transversale au niveau de la rue de Flines pour la relier au canal désaffecté est présentée ci-dessous.

Situation actuelle



Situation projetée



Zone 1



Ce chemin en terre débute à côté de la rue de Bittremont et est aujourd'hui uniquement emprunté par les véhicules agricoles. Il ne fait plus le lien avec l'ancien canal au Nord-Est de la zone et s'arrête en plein milieu des champs.



La rue de Bittremont et un peu plus loin le début de la rue de Flines est un ruban d'asphalte entre les champs et le corridor plus vert du canal de Nimy-Blaton.

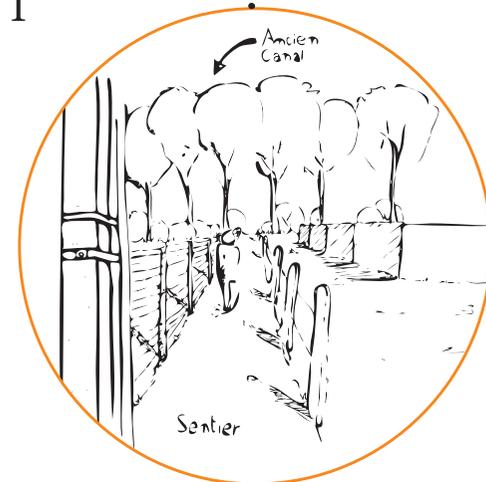


Ce petit espace clôturé sur tout son pourtour se trouve en plein cœur de la rue de Flines. Il n'est pas utilisé même si il mène directement sur l'ancien canal!



Conservation de la zone agricole sans modification ainsi que leurs accès par les chemins.

Zone 1



Aménagement de l'espace rue de Flines vers l'ancien canal.

